



LA SOURCE DE LA VRAIE GRANDEUR
D'UNE NATION ¹

« La justice élève une nation. »
Prov. XIV, 34.

Mes frères,

Appelé par la décision du Consistoire de notre Église réformée de Paris à présider ce service religieux exceptionnel, je me suis demandé quel texte de nos saints livres je pourrais choisir qui fût le mieux approprié à nos pensées, et je n'en ai pas trouvé de meilleur que cette parole bien connue du livre des Proverbes : « La justice élève une nation. »

¹ Ce discours a été prononcé dans le temple de l'Oratoire, le dimanche 25 janvier 1891, à l'occasion d'un service religieux patriotique, suivi d'une collecte en faveur du « Souvenir français. »

De quoi s'agit-il en effet aujourd'hui, mes frères? D'un culte où nous sommes invités à prier d'une manière particulière pour la patrie et pour ceux qui la gouvernent, suivi d'une collecte destinée au « Souvenir français », c'est-à-dire à l'intéressante association qui s'occupe de l'entretien des tombes de nos soldats et de nos marins morts pour la patrie. C'est donc avec ce noble sentiment de l'amour de la patrie que nous sommes venus aujourd'hui dans ce temple et que nous avons fait monter tout à l'heure vers l'Éternel nos cantiques et nos prières. C'est donc aussi le vrai bien, la vraie grandeur de la patrie que nous désirons et que nous demandons à Dieu, nous réformés français, chez lesquels le patriotisme est à la fois une tradition de famille et un devoir sacré. Voir la France vraiment grande, vraiment heureuse et honorée, telle est l'ambition, telle est la prière de tous nos cœurs. — Eh bien, la Parole de notre Dieu nous indique en quelques mots quelle est la source de cette grandeur : la vertu de la justice. « La justice, dit le livre des Proverbes, élève une nation. » C'est la vérité profonde de cette vieille maxime que je voudrais faire ressortir devant vous.

Qu'est ce d'abord que cette justice dont il est ici parlé ?

Le Dictionnaire répond : « La justice est la règle de ce qui est conforme au droit de chacun », et le bon sens populaire ajoute : « Être juste, c'est rendre à chacun ce qui lui est dû ».

Nous acceptons cette double définition. — *Le droit!* c'est un tout petit mot bien froid, bien abstrait, ce semble, mais qui exprime une grande chose. Quand la réalité que ce mot rappelle a commencé à apparaître à la conscience jusqu'alors obscure de l'homme primitif, celui qui dans les temps préhistoriques disputait aux ours des cavernes son domicile et sa nourriture, la civilisation a succédé à la barbarie. Et quand cette réalité est devenue pour tout un peuple un programme et un drapeau, ce peuple a fait un pas décisif dans la voie du progrès politique et social. — N'est-ce pas là ce qui donne à notre Révolution de 1789, malgré ses lacunes et ses déviations funestes, une incomparable grandeur ? Cette révolution a été féconde parce qu'elle a proclamé avec une vigueur extraordinaire les droits de l'homme, de tout homme.

Mais pour que cette idée du droit soit vraiment comprise, pour que le principe de la justice soit saisi dans toute sa profondeur, il nous faut joindre à cette idée d'autres notions qui la précisent et la complètent.

La première est celle de la *liberté*, non pas seulement la nôtre, mais celle d'autrui. Oui, le respect du droit de notre prochain entraîne inévitablement le respect de sa liberté. Si pour faire valoir vos droits à vous, vous portez atteinte à la liberté des autres, vous tombez dans la violence, dans l'injustice, vous supprimez le droit lui-même. Aussi voyez comme partout où les droits de l'homme ont été compris et proclamés, la liberté individuelle et avec elle toutes les libertés civiles et politiques ont été mises en lumière et, parmi elles, la plus sacrée, la plus inviolable de toutes, la liberté de conscience, avec son corollaire immédiat, la liberté des cultes. Le même esprit qui a fait passer dans notre Constitution cette simple, mais grande parole : « Tous les citoyens sont égaux devant la loi », y a aussi inscrit cet article réparateur : « Chacun professe sa religion avec une égale liberté et obtient pour son culte la même protection ».

Mais ce n'est pas tout : il y a dans ce mot de justice appliqué aux rapports des citoyens entre eux une idée plus haute ; c'est l'idée de *solidarité* et, par suite, de *charité* et de *fraternité*. — Une nation n'est pas une juxtaposition fortuite et accidentelle d'hommes qui vivent sous le même ciel et sur le même sol, chacun pour soi-même, elle est comme un corps vivant et organisé dont les membres sont étroitement liés les uns aux autres, de telle sorte que, selon la belle image que saint Paul a appliquée à l'Église¹ : « L'œil ne peut dire à la main : je n'ai pas besoin « de toi, ni la tête aux pieds : je n'ai pas besoin « de vous », mais au contraire « les membres doivent avoir un soin mutuel les uns des autres ». La devise d'une nation vigoureusement constituée est celle-ci : « Un pour tous, et tous pour un. » Dès lors, qui ne voit que la vraie justice trouve son accomplissement dans la charité et sa manifestation la plus noble dans la fraternité. C'était bien là la pensée du Christ, « le Saint et le Juste » par excellence, lorsqu'il disait aux hommes de son temps et de tous les

¹ 1 Cor. XII, 21, 25.

temps¹ : « Vous êtes tous frères », et celle de son apôtre, lorsqu'il écrivait dans une de ses lettres² : « Nul ne vit pour soi-même ». Et voilà pourquoi, au milieu de toutes les misères dont nous sommes les témoins, il est un fait qui nous console et nous relève, nous disciples de Jésus-Christ, un fait qui sera peut-être le principe de bien des réparations et de bien des rapprochements, c'est l'importance qu'ont prise en nos jours au milieu de nous les questions sociales, c'est le besoin qu'on éprouve d'appliquer, sous toutes les formes, ce principe de justice inséparable du principe de charité à la solution du grand problème du relèvement matériel et moral de ceux de nos concitoyens qui sont les déshérités de la vie.

Avons-nous épuisé, mes frères, le sens profond du mot que nous étudions ? Non, car une autre idée, la plus grande, la plus pure, s'en dégage encore.

Quand, jetant un regard sur le monde qui vous entoure, vous avez assisté au navrant

¹ *Matth.* XXIII, 9.

² *Rom.* XIV, 7.

spectacle du désordre moral qui y éclate de toutes parts, quand vous avez vu tant de fois avec amertume la vertu méconnue et le vice triomphant, quelle pensée s'est élevée aussitôt du fond de votre conscience? N'est-ce pas la pensée d'une justice supérieure, infaillible, qui préside au gouvernement moral de l'univers et qui doit un jour réparer tous ces désordres, toutes ces injustices en punissant le méchant et en récompensant l'homme vertueux? Qu'est-ce à dire si ce n'est que *l'idée de Dieu* sort logiquement de l'idée de justice, et que la religion bien entendue ne peut pas plus se séparer de la morale politique et sociale que de la morale individuelle. Oui, Dieu, le vrai Dieu, le Dieu qui est esprit, le Dieu de l'Évangile, le Dieu de Jésus-Christ, loin d'être, comme on a osé le prétendre, l'ennemi de nos droits, de nos libertés, de nos progrès, en est la condition nécessaire, la source jaillissante; il est à la fois la pierre angulaire et la clé de voûte de notre édifice social, de telle sorte que si un peuple veut garder et faire rayonner autour de lui l'idée de justice, il faut qu'il garde avec une indomptable énergie l'idée religieuse et qu'il la fasse péné-

trer dans ses lois, dans ses institutions, dans ses mœurs, tout en veillant avec un soin jaloux sur son autonomie et son indépendance, tout en maintenant avec netteté dans sa législation la séparation entre le temporel et le spirituel, entre ce qui est du domaine de César et ce qui est du domaine de Dieu.

Voilà donc, mes frères, quels sont les éléments essentiels de cette justice que nous recommande notre texte, et c'est de cette vertu-là que je vais essayer de vous montrer qu'elle élève une nation.

Elle l'élève d'abord à l'intérieur. Quel est le principe de la vie d'un peuple? Quel est le secret de sa force et de sa grandeur?

Est-ce la prospérité matérielle, l'abondance des richesses, la multiplicité des ressources? Non, car si cette prospérité est précieuse quand elle est le fruit du progrès intellectuel et moral, elle est dangereuse quand elle en est séparée, car elle peut être une cause d'affaiblissement et même de décadence. L'Empire romain était parvenu sous les premiers empereurs au

faite de la fortune et de la puissance ; qu'était-il en réalité ? Un corps qui s'en allait en dissolution avant même que l'invasion des Barbares ne lui portât le coup mortel.

Sera-ce la gloire militaire qui fera la grandeur d'une nation ? Certes nous ne méprisons pas cette gloire quand elle est comme le resplendissement de la force intérieure, le prix de nobles efforts, de victoires légitimes pour la défense du pays ou de la liberté, et c'est pour cela que nous voulons coopérer aujourd'hui aux honneurs qu'on s'efforce de rendre à nos soldats et à nos marins morts pour la patrie au champ d'honneur. Mais nous ne pouvons oublier que, toute seule, la gloire militaire est trompeuse et éphémère. Nos magnifiques victoires du premier Empire ont-elles empêché la France de sombrer un jour dans les malheurs de l'invasion et du démembrement ?

Le principe de cette grandeur serait-il dans les dons intellectuels, dans la faculté de concevoir et de répandre dans le monde des idées justes, vraies, fécondes ? Ah ! ce n'est pas moi qui essaierai de diminuer l'excellence de cette faculté merveilleuse qui est une des gloires du

génie français. Mais ne nous faisons pas illusion, mes frères : la haute culture intellectuelle, les progrès que font au milieu d'un peuple les sciences, les arts, la philosophie, ne sont pas suffisants pour assurer sa santé et sa durée. S'il n'y a pas proportion, harmonie dans son sein entre les facultés intellectuelles et la vie morale, si celle-ci est trop au-dessous de celles-là, tôt ou tard il y a dans la nation abaissement, chute même. Les destinées de la Grèce ancienne nous en sont la preuve. S'il y eut quelque part dans le monde antique un foyer intense de lumière et de civilisation, c'est là qu'il resplendit. Quel pays que celui où fleurirent ces grands génies qui s'appellent Homère et Pindare, Eschyle et Sophocle, Socrate et Platon, Phidias et Praxitèle ! Et cependant le jour vint où la Grèce tomba sous la domination romaine et où il ne resta plus d'elle comme nation qu'un brillant souvenir dans la mémoire des hommes. Pourquoi ? Parce que chez elle l'activité de la conscience n'était pas à la hauteur de celle de l'intelligence, parce que l'esprit grec eut le tort de cultiver le beau plutôt que le bien et le juste.

Quel est donc le secret de l'élévation inté-

rieure d'un peuple? C'est le principe moral, le sentiment sérieux du droit et du devoir, l'intelligence et le respect de la vraie liberté, l'élan des esprits et des cœurs vers les causes grandes et généreuses, l'enthousiasme pour le bien, la foi religieuse enfin dégagée de toute intolérance comme de toute superstition.

Voyez cet homme qui porte en lui, ce semble, un cœur blasé, une imagination affadie, un esprit vide ou absorbé par des pensées vulgaires, parce que la vie a été longtemps pour lui une série de jouissances égoïstes et non une tâche austère. Supposez que cet homme soit placé tout à coup sous l'influence d'une grande passion ou en face d'un impérieux devoir: une famille à relever, un être aimé à conquérir, une juste cause à faire triompher. Ou bien les sources de la vie morale sont à jamais taries dans cette âme, ou bien vous la verrez se redresser, se relever peu à peu, se dégager de ses entraves, pour se porter en avant, comme illuminée par une lumière intérieure et soulevée par une force mystérieuse. Qu'est-ce qui aura fait ce miracle? C'est la vertu du principe moral, l'esprit de justice et d'amour.

Il en est ainsi des nations, mes frères. Si un pays a commencé à glisser sur la pente de la décadence pour avoir fait trop longtemps prédominer la jouissance sur le devoir et les intérêts sur les principes, qu'une grande et noble idée vienne à le saisir et à le passionner, qu'un souffle puissant de justice et de dévouement passe sur lui et le pénètre profondément, et vous assisterez bientôt, je vous l'affirme, à un renouvellement, à une résurrection morale qui sera la source d'une grandeur incomparable. N'est-ce pas là l'histoire de la République des États-Unis? Une heure sonna dans notre siècle où, réveillée par des voix éloquentes, la conscience de ses meilleurs citoyens se révolta contre le fléau de l'esclavage qui florissait dans les États du Sud. La guerre éclata aussitôt, une guerre fratricide, longue et meurtrière, dans laquelle tout sembla sombrer pour jamais, la patrie et la liberté. Et cependant, quelques années après, regardez: la justice a triomphé, l'esclavage est aboli, l'unité nationale est reconstituée, et, débarrassés de cette chaîne d'iniquité qu'ils traînaient après eux, les États-Unis ont repris leur essor et s'élèvent à un degré de prospérité et

de puissance jusqu'alors inconnu. Oui, la justice élève une nation au dedans.

Elle l'élève aussi au dehors, comme influence et autorité morale.

Ici surtout, je sais que je vais me heurter contre des maximes contraires. Ce que les politiciens de profession, et avec eux bien des patriotes sincères prisent et recherchent avant tout pour un peuple, comme pour un individu, c'est le succès, c'est la prépondérance extérieure, et il faut bien reconnaître que dans ce pauvre monde, tel que le péché l'a fait, ce n'est pas toujours aux plus vertueux, aux plus pacifiques parmi les peuples que le sceptre appartient. Nous savons tous le parti que l'on a tiré de cette immorale maxime: «La force prime le droit!» Mais j'ose affirmer néanmoins que cette élévation fondée sur la force n'est que pour un temps et qu'un jour vient où la véritable influence, l'hégémonie morale, retourne aux nations qui sont plus affamées de justice que de domination.

N'est-ce pas là en particulier le secret de l'attrait mystérieux et irrésistible que, malgré ses malheurs et ses défauts, la France exerce

encore dans le monde sur tous les esprits indépendants et sur tous les cœurs généreux? Osons le dire en effet sans orgueil, n'en déplaise à nos détracteurs, notre chère patrie n'a pas cessé d'être l'un des porte-flambeaux de la civilisation, un des phares lumineux qui éclairent la route de l'humanité dans sa marche mystérieuse vers le but où Dieu la mène. On l'a bien senti il y a un an à l'occasion de cette Exposition universelle, durant laquelle nous avons vu accourir à Paris des millions de visiteurs, venus de tous les points du globe et qui ont rendu un éclatant hommage à la vitalité de la France. Oui, ce qui explique ce retour de sympathie, c'est qu'on s'est aperçu que, renonçant à la fausse gloire, notre patrie s'est mise à rechercher la vraie, celle d'être l'interprète de toutes les pensées de justice, de vérité et de charité.

Voyez au contraire ce qui est advenu quand il lui est arrivé de perdre de vue ce noble idéal et d'aspirer à une grandeur fondée sur l'injustice et la violence: elle est aussitôt descendue dans l'esprit des peuples, elle a perdu sa maîtrise morale. Pour ne prendre qu'un exemple dans le passé, quel a été pour la France le lendemain

de ce jour néfaste où a été signée la Révocation de l'Édit de Nantes et où, sous les yeux de l'Europe indignée, a commencé ce long et douloureux exode de plus de trois cent mille citoyens qui comptaient parmi les meilleurs et qui, rejetés du sein de la mère-patrie, ont passé la frontière, apportant aux nations voisines empressées à les accueillir, avec l'exemple de leurs vertus et de leur foi indomptable, le concours de leur savoir et de leurs talents? Ce lendemain a été l'appauvrissement et l'abaissement de notre nation. Et quant au monarque insensé qui avait signé cet horrible décret, son astre qui jusqu'alors grandissait sans cesse, a décliné tout à coup et s'est éclipsé à l'horizon comme enveloppé de sombres nuages.

C'est que, mes frères, ce qui n'est pas fondé sur les lois éternelles de la conscience est sans valeur et sans durée, c'est que la vérité a sa revanche, c'est que la justice et l'autorité morale sont faites l'une pour l'autre et que, par une loi immuable, elles se cherchent et, seraient-elles séparées par des obstacles en apparence infranchissables, tôt ou tard elles se retrouvent, s'unissent et se pénètrent; c'est que,

pour le dehors comme pour le dedans, pour les nations comme pour les individus, la parole du Christ demeure vraie: «Celui qui veut sauver sa vie la perdra, et celui qui perdra sa vie pour l'amour de moi — et pour l'amour de justice —, la retrouvera.» Oui, la justice élève une nation.

Travaillons donc, mes chers frères, travaillons de toutes nos forces, à faire pénétrer et triompher autour de nous cet esprit de justice, qui n'est autre que l'esprit de l'Évangile, l'Esprit même de Jésus-Christ. Et comme un peuple ne vaut que ce que valent les citoyens qui le composent, travaillons d'abord à établir en nous cette vertu si belle et si féconde. Pour cela, apprenons à aimer le Dieu vivant, qui est la source de toute justice comme de toute grâce, le Christ Sauveur qui s'est immolé pour notre salut; dépouillons, rejetons loin de nous, par la vertu de cet amour, le mauvais amour de nous-mêmes, l'égoïsme, qui est la racine de tous nos maux; aimons d'une manière pure et désintéressée tous ceux que Dieu nous a donné à aimer; puis, prions, prions tous les jours et de toute notre

âme le Père céleste de répandre dans le monde son Esprit de justice et de charité.

Qu'il pénètre, cet esprit dans le cœur de tous nos concitoyens ; qu'il rallume en nous la flamme sacrée du vrai patriotisme, non d'un patriotisme étroit, tapageur, qui compromet souvent la cause qu'il veut servir, mais d'un patriotisme élevé, intelligent et généreux, qui ne consiste point en paroles, mais en efficace, qui fasse circuler dans toutes les classes et dans tous les partis un courant profond de sympathie, de concorde et de paix, afin que disparaissent et s'évanouissent, comme les brouillards de la nuit aux premiers feux du jour, toutes les préventions, toutes les malveillances, toutes les haines qui nous divisent pour faire place à une seule passion, celle de l'honneur et de la grandeur morale de la France.

Qu'il souffle aussi, cet esprit, sur nos deux grandes assemblées politiques, sur tous les corps constitués de notre République, sur notre vaillante armée de terre et de mer qui est le rempart et la ressource suprême de notre pays ; qu'il anime de plus en plus l'âme si patriotique et si sage du Chef de l'État, de telle sorte que tous ceux qui concourent au gouvernement et à

la défense de la France travaillent sans relâche à consolider nos institutions, à garantir nos libertés, à purifier nos mœurs, à rapprocher les esprits et les cœurs, à améliorer la condition sociale de tous et plus spécialement celle des petits et des faibles, des femmes et des enfants, des pauvres et des malheureux.

Qu'il souffle enfin avec puissance, cet esprit de justice et d'amour, sur tous les peuples de la terre; qu'il dissipe tous les nuages, qu'il écarte tous les malentendus, qu'il triomphe de toutes les vieilles rancunes, qu'il mette en lumière et en action cette grande loi de solidarité qui doit tous nous unir, afin qu'un jour — bientôt — la guerre, toute guerre soit rendue impossible et que, nous les disciples du Prince de la paix, nous voyions briller l'aurore de ce jour glorieux où nous ne formerons plus ici-bas qu'une grande famille de frères, où il n'y aura plus « qu'un seul troupeau » sous la conduite du céleste Berger.

Amen.

